

Anne-France Brunet

Députée de Loire-Atlantique

Grand Débat National – Démocratie et citoyenneté

Synthèse des débats du 23 février 2019

Introduction et contexte :

Madame Brunet a mis à disposition sa permanence pour la tenue des débats. Conformément à l'esprit du Grand Débat National, elle s'est tenue à l'écart et n'est intervenue que lorsqu'on lui posait directement une question et pour la clôture de la réunion.

Les citoyens présents étaient de tous âges, femmes et hommes étaient également représentés avec des catégories socio-professionnelles assez variées. Parmi les présents : étudiants, actifs, retraités, militants associatifs, professionnels, gilets jaunes, citoyens qui se sentent concernés par les questions de démocratie et citoyenneté. Au total une quarantaine de citoyens participent aux débats. Notons la présence de plusieurs citoyens déjà présents aux précédents échanges sur la transition écologique.

Méthode et organisation des débats :

- 1 animateur qualifié sur les questions de démocratie et citoyenneté : Alain Beven Bunford, retraité intervenant depuis plus de 10 ans dans des écoles, collèges et lycées sur ces problématiques.
- 2 collaborateurs de la députée : Soazig Le Coq (Prise de note, restitution), Thomas Savary (modération, restitution)
- Débats en plusieurs temps
 1. Présentations des thèmes soulevés par la fiche technique du Grand Débat et par la réunion préparatoire entre Mme Le Coq, M Beven Bunford et M Savary.
 2. Rédaction sur des post-it dédiés des thématiques ou questions que veulent aborder les citoyens présents
 3. Tri des post-it selon 3 catégories (Citoyenneté, Démocratie, Immigration) puis en sous-catégories et problématiques identiques.
 4. Débats avec la salle en prenant les post-it comme fil conducteur des débats et pondérateur de l'importance de chaque sujet.

Début de la Réunion : 9h15.

Laïcité

De nombreux participants demandent le respect strict de la Loi de 1905 sur la séparation de l'église et de l'Etat dont l'article 1^{er} :

La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.

⇒ **Cela implique**

- 1. La clarification des définitions de « l'espace public » ou « privé »**
- 2. Que la liberté de croire soi-même est aussi celle de laisser les autres croire**
- 3. La construction d'un « vivre-ensemble » où chacun respecte l'autre**
- 4. Davantage de tolérance des uns envers les autres**

⇒ **Outil de la République, il a été demandé que la laïcité soit davantage abordée à l'école car c'est en son sein que commence le respect de l'autre et de la liberté de penser.**

Certains participants s'inquiètent de voir la multiplication des signes religieux ostentatoires avec visée prosélyte.

- Qui sont aujourd'hui plus visibles car plus nombreux (avec plus de diversité de cultes qu'au 20^e siècle par exemple)
- Qui sont davantage mis en avant comme une appartenance.

⇒ **Devant la complexité de la question il n'a pas été trouvé de solution consensuelle pour donner une limite des signes religieux « acceptables en l'espace public » mais tous partagent la notion de « respect de l'autre ».**

Il a été notamment été débattu du voile des femmes musulmanes de nos jours et de celui des catholiques au 20^e siècle.

- Il a été rappelé que l'image que renvoient ces signes extérieurs de religion sont souvent interprétés avec nos propres convictions personnelles (religieuses, éducatives, culturelles).
- Il est rappelé que chacun est théoriquement libre de porter ce qu'il souhaite mais que nos convictions personnelles viennent en réalité biaiser la perception du port de certains signes religieux : caractère obligatoire ou non, visée prosélyte ou non, aspect « culturel » versus « religieux »
- La visualisation du visage a été évoqué comme raison de sécurité, en particulier à l'école.
- Il a été discuté de l'emprise de l'entourage sur certaines femmes, les obligeant au port de signes religieux contre leur volonté. Mais aussi celui de leur potentielle liberté individuelle à le porter pour des raisons qui leurs sont propres.

⇒ **Les présents partagent le constat de difficultés, les opinions personnelles et les interprétations qui sont faites ne permettent pas de dégager de propositions concrètes autre que le renforcement du respect de la Loi de 1905.**

La plupart des participants s'inquiètent des dérives de certains mouvements intégristes communautaristes au sein des religions.

⇒ **Il a été discuté de l'intervention de l'Etat à ce niveau mais l'utilisation de la laïcité pour empêcher cela n'est pas compatible avec la Loi de 1905, la laïcité étant la tolérance et la liberté de culte mais pas l'absence de culte ou leur négation.**

Il a été évoqué la suppression du concordat d'Alsace Lorraine sans que les aspects techniques ou philosophiques ne soient abordés.

Citoyenneté

Ont été débattus les définitions des termes « nation » et « patriotisme »_autour de l'idée du vivre ensemble et du partage des valeurs républicaines en commun : un pas vers l'autre.

La politique doit redevenir l'implication des citoyens dans « la vie de la cité » pour le plus grand nombre_et pas la recherche ou le travail pour l'intérêt personnel ou de quelques-uns. Nombreuses critiques sur l'absence de considération voire de réponse des élus envers les citoyens.

- ⇒ Rendre plus intelligible et transparent le processus législatif en l'expliquant aux jeunes (15-25).
 - Place de l'école ?
 - Rôle des parents ?
 - Responsabilité individuelle ?

Il a été demandé de **renforcer la place des citoyens** dans la vie des villes et notamment au niveau des zones des villes qui ont des identités propres : les quartiers. Permettre davantage de débat, consultations et l'implication des associations.

- ⇒ Renforcer le rôle des corps intermédiaires constitués en CESE, particulièrement au niveau régional.

Les participants souhaitent rappeler que la citoyenneté s'exerce au quotidien et que c'est un engagement moral personnel

- Chacun doit repenser et retrouver son « rôle » dans la société.
- Privilégier la vie associative, faire que chacun y trouve une place
- La citoyenneté est aussi à l'échelle collective : les uns pour les autres, notamment au niveau du « temps » d'implication.
- ⇒ **Les actions citoyennes doivent être valorisées, particulièrement les actions solidaires (Pas de proposition concrète dans la salle).**
- ⇒ **Un citoyen doit connaître ses droits mais aussi ses devoirs, le rappeler plus souvent**

Il faut également impliquer davantage les citoyens dans les entreprises pour valoriser son lien social

- Considération des dirigeants envers les salariés
- ⇒ Implications des salariés pour faire vivre l'entreprise
- ⇒ Permettre aux salariés de participer aux prises de décisions.

Le rôle du service militaire comme outil d'intégration a été cité dans un post-it sans être débattu.

Institutions

Intérêt pour le vote et abstention :

- L'abstention est un vrai problème et doit nous faire réfléchir sur l'adhésion des citoyens au scrutin
- ⇒ **Le vote comme un devoir avec un caractère obligatoire** est largement partagé dans la salle, sans unanimité.
 - **Mise en place d'amendes** pour les abstentionnistes avec fonctionnaires pour récupérer l'argent des amendes.
 - Il devrait alors être associé à la **reconnaissance du vote blanc** mais avec une définition claire des modalités qui l'accompagnent : invalidité du scrutin etc...
 - Pas de consensus ni propositions concrètes sur ces modalités, un manque d'avis d'expert en scrutins a été ressenti.
- ⇒ **Proposition d'un quorum nécessaire à la validité d'une élection.** Les modalités et conséquences devraient être étudiées par des experts en ce domaine et peut-être validé par les citoyens (Référendum ? Parlement ?)

Mode et organisation des scrutins législatifs et présidentiels :

- Le double scrutin présidentiel puis législatif rend peut de légitimité et d'intérêt au scrutin législatif
 - ⇒ **Proposition de désynchronisation** (Exemple Midterms aux USA) pour permettre davantage de compromis (exemples pris des cohabitations)
 - Réelles questions sur la capacité à gouverner et à mettre en place des réformes si l'alternance est systématique, instabilité (IIIe république ?)
- **Il a été évoqué un vote en un tour**, favorisant le plébiscite au « vote contre » mais toute la salle ne partage pas cet avis.

Modalités des scrutins

- ⇒ **Nécessaire introduction d'une dose de proportionnelle aux législatives**
 - Pour assurer la représentation de tous, y compris des extrêmes (est-ce normal d'avoir 20% de vote pour un parti aux présidentielles avec 7 ou 15 députés ? Participe à la « frustration » et au sentiment d'injustice accentuant le vote extrême)
 - « **Liste** » avec députés élus à la proportionnelle abordée sans consensus ni propositions concrètes, pose la question de « l'ancrage terrain ».
- ⇒ **Diminuer le nombre des élus au parlement mais aussi dans les collectivités territoriales**
 - La fusion des régions a été prise comme un exemple d'échec à réellement réduire le nombre d'élus et les coûts de fonctionnement

Lisibilité de l'action publique

- ⇒ **Proposition d'une grille d'évaluation des « promesses » mais aussi de l'efficacité des mesures** (élus locaux ET nationaux)
- ⇒ **Proposition d'une meilleure transparence sur l'action des lobbys** avec une plateforme proche de transparence.gouv.fr en santé par exemple : déclarations obligatoires des invitations, cadeaux, financements etc...
 - Le lobbying n'est pas forcément une mauvaise chose mais la corruption active ou passive en est-une.

- Ce dispositif pourrait permettre de mieux identifier les pratiques non éthiques mais aussi de redonner confiance aux citoyens dans leurs élus et supprimer la suspicion constante.

Représentativité des élus

- La frilosité des élus à mettre en avant leurs convictions sur des dossiers « difficiles » ou « sensibles » a été critiquée
- Toutes les mesures ne correspondent pas aux besoins des citoyens avec des décisions qui ne sont pas prises en concertation avec les citoyens
- Critique du mécanisme de Groupe Parlementaire à l'Assemblée nationale en dépit des positions locales des citoyens et conséquences pour un député qui ne « suit » pas l'avis et les consignes du groupe.
- ⇒ **Idée de tirer des citoyens au sort pour qu'ils participent davantage aux décisions.** Pas de modalités précises proposées dans la salle.
- Pour assurer une meilleure représentativité : Solidarité nationale à 100 % pour le financement de toutes les campagnes ? Risque de coût ++ et de diluer les prises de paroles
 - Rôle des Partis trop important à l'heure actuelle
 - Place trop importante du « risque » de perte si < 5% des voix qui pose de nombreux problèmes de représentativité et d'accès à l'élection.
- Rôle des députés qui n'est pas partagé par tous :
 - Porte-parole du territoire ? Doit strictement porter l'avis des territoires ?
 - Élus nationaux uniquement pour faire la Loi ? Comment assurer la fabrique PRATIQUE de la Loi si députés hors du terrain ?
- Sujet de la mise à disposition de l'agenda des députés.

Référendum d'Initiative Citoyenne

- « Donne davantage la parole au peuple »
- Absence de consensus dans la salle sur les modalités :
 - Doit-on pouvoir interroger sur la peine de mort par exemple ? Sur l'IVG ? Rappel des prises de paroles des élus et des citoyens en 1974 autour de la Loi Veil : ce n'était à l'époque probablement pas l'avis majoritaire (mais pose la réelle question de « comment estimer si c'était l'avis majoritaire ou non »)
- Qui déciderait justement de ce périmètre du RIC ?

Démocratie sur les territoires

- ⇒ **Proposition de pouvoir « convoquer » un RIC au niveau local**
 - A quelle échelle ?
 - Quelles modalités ?
- ⇒ **Proposition de décentraliser davantage aux collectivités territoriales sur certaines compétences tout en assurant une certaine homogénéité des fondamentaux, modèle « fédéral »**
 - Exemple du système allemand
 - Exemple de l'Éducation Nationale : doit-elle être sacralisée ou non ? Place des enseignements « locaux » comme les langues régionales
 - Cette décentralisation doit s'accompagner de moyens pour la mise en place des politiques territoriales.
- ⇒ **Utiliser davantage les Conseils de Développement avec pouvoirs décisionnels**
 - Pourquoi pas expérimentation à l'échelle de 20 000 habitants

Immigration

En introduction, une distinction doit être faite entre les réfugiés politiques, migrants économiques, réfugiés de guerre et bientôt les réfugiés climatiques. Toutes les formes de migration ne doivent pas être traitées ni interprétées de la même façon puisque les événements à l'origine des migrations sont très différents et les processus de traitement des dossiers le sont aussi.

Il a été demandé d'apporter une particulière attention aux enfants.

Sentiment partagé par la salle : l'immigration est une chance, nous devons arrêter de véhiculer une mauvaise image et la craindre car de toutes façons c'est quelque chose qui est incontrôlé. Se pose alors la question des choix géopolitiques qui ont été faits et peuvent mener aux guerres et au déplacement massifs de populations.

- ⇒ **Un effort doit être fait pour limiter les migrations massives en apportant de l'aide humaine, matériel et financière sur place.**

La salle souhaite saluer le travail des associations qui font un gros travail et sont débordées.

Un accent est mis sur la solidarité très importantes à Nantes pour les réfugiés malgré une mauvaise gestion de la situation par les autorités compétentes.

Moyens d'intégration

- ⇒ **Efforts financiers et humains à faire** pour accélérer les procédures administratives de demande d'autorisation à séjourner sur le territoire, dans le but d'accélérer l'intégration grâce aux associations, la formation (notamment en langue Française ++)
- ⇒ **Améliorer l'accès à un travail dans les secteurs tendus ou en recherche de main d'œuvre** (pas de proposition concrète sur ce point).
- ⇒ **Mettre davantage de moyens et développer les possibilités d'apprendre la langue française.**
- ⇒ **Simplifier les démarches** et leur compréhension par des étrangers.

Fin de la réunion : 12h15.

Une personne a souhaité que soit noté que certains comportements et réflexion n'étaient pas respectueuses, notamment sur un plan « générationnel ».

Prises de notes : Soazig Le Coq

Écriture de la synthèse : Soazig Le Coq et Thomas Savary.